



Rapport d'activité 2024



Zone humide de fond de vallon à Montrol-Sénard (juillet 2024)



Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. PRÉSENTATION DU SIGIV..... | 5 |
| 1.1 Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine (SIGIV)..... | 5 |
| 1.2 Compétences..... | 5 |
| 1.3 Comité syndical..... | 6 |
| 1.4 Personnel administratif et technique..... | 7 |
| 1.5 Moyens techniques..... | 8 |
| 1.6 Ressources financières..... | 8 |
| 1.6.1 Section de fonctionnement..... | 9 |
| 1.6.2 Section d'investissement..... | 10 |
| 2. BILAN DES ACTIVITÉS DU SIGIV EN 2024..... | 10 |
| 2.1 Mission 1 : Élaboration et animation de projets de territoire..... | 10 |
| 2.1.1 Animation et coordination du Contrat Territorial des bassins du Goire et de l'Issoire Amont et mise en œuvre du programme d'actions..... | 10 |
| 2.1.2 Animation du site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire..... | 13 |
| 2.1.3 Expertise du SIGIV..... | 15 |
| 2.2 Mission 2 : Administration générale et Ressources Humaines..... | 17 |
| 2.2.1 Administration générale..... | 17 |
| 2.2.2 Formation des agents..... | 18 |
| 2.3 Mission 3 : Communication, information, échanges..... | 18 |
| 2.3.1 Cartes de visites..... | 18 |
| 2.3.2 Conférence GEMAPI..... | 18 |
| 2.3.3 Conception de clés USB..... | 18 |
| 2.3.4 Articles de presse..... | 18 |
| 2.3.5 Réseaux d'acteurs..... | 28 |
| 2.4 Répartition du temps de travail..... | 28 |

Index des figures

| | |
|---|----|
| Figure 1: Périmètre syndical..... | 5 |
| Figure 2: Élus du comité syndical..... | 6 |
| Figure 3: Organigramme des services..... | 7 |
| Figure 4: Comité de pilotage à Lesterps, en juin 2024..... | 11 |
| Figure 5: Vue sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire..... | 13 |
| Figure 6: La Vienne à Confolens..... | 16 |
| Figure 7: Passerelle piétonne sur la Blourde..... | 17 |
| Figure 8: Le Populaire : Aménagement d'abreuvoirs et mise en défens des berges..... | 19 |
| Figure 9: L'Avenir - Le Confolentais : Aménagement d'abreuvoirs et mise en défens des berges..... | 20 |
| Figure 10: La Charente Libre : Aménagement d'abreuvoirs et mise en défens des berges..... | 21 |
| Figure 11: La Charente Libre : Fête de l'arbre et de la nature..... | 22 |
| Figure 12: L'Avenir - Le Confolentais : Fête de l'arbre et de la nature..... | 23 |
| Figure 13: L'Avenir - Le Confolentais : Animation Natura 2000..... | 24 |
| Figure 14: Le Populaire : Renaturation de l'Issoire à Blond..... | 25 |
| Figure 15: Le Populaire : Recrutement..... | 25 |
| Figure 16: La Charente Libre : Recrutement..... | 26 |
| Figure 17: L'Avenir - Le Confolentais : Recrutement..... | 27 |
| Figure 18: Mégaphorbiaie au bord de l'Issoire vers les Ribières à Confolens..... | 29 |



1. PRÉSENTATION DU SIGIV

1.1 Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine (SIGIV)

Le SIGIV est un syndicat mixte fermé créé en 2014 par arrêté préfectoral pour mettre en œuvre des actions de restauration des milieux aquatiques, une évolution statutaire du syndicat a eu lieu en 2019. Son périmètre s'étend dans la partie médiane du bassin de la Vienne dans les départements de la Charente et de la Haute-Vienne. Ses membres sont deux communautés de communes :

- la Communauté de communes de Charente Limousine,
- la Communauté de communes du Haut-Limousin en Marche

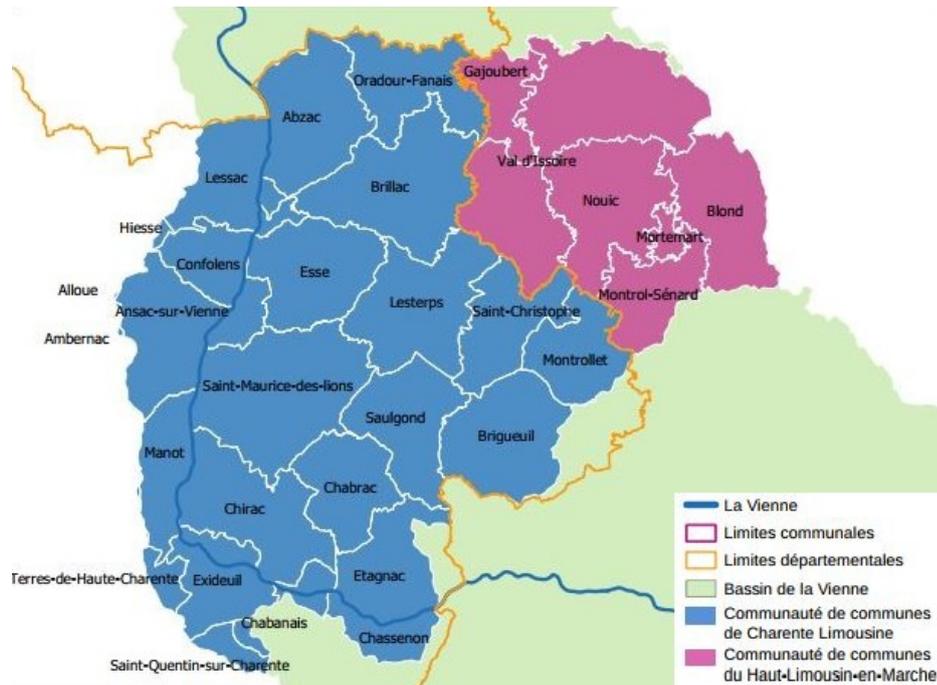


Figure 1: Périmètre syndical

1.2 Compétences

Le syndicat a pour objet la conduite, l'animation et la coordination de projets (études, travaux, animation et communication...) en vue de la gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques sur les bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine.

Le Syndicat mixte exerce deux compétences à la carte :

Compétence n°1 : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Au sein de son périmètre, le syndicat a la charge de la réalisation des études et l'exécution des travaux pour la compétence Gemapi telle que décrite dans les items suivantes 1,2,5,8 du L211-7 du Code de l'Environnement :

- 1) Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- 2) Entretien, aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- 5) Défense contre les inondations et contre la mer,
- 8) Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Compétence n°2 : Mise en valeur de l'environnement

Le Syndicat exerce la compétence de mise en valeur de l'environnement pour les membres y adhérant. Cette compétence est exercée exclusivement au sein du périmètre du site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire.

Les missions inhérentes à l'exercice de ses compétences sont :

- l'animation de programmes d'actions tels que les contrats territoriaux et les documents d'objectifs de site Natura 2000,
- la coordination d'actions collectives planifiées dans les programmes d'actions,
- la mise en œuvre d'études et de travaux dans le cadre de plans pluriannuels de gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations,
- la maîtrise foncière et la gestion de terrains stratégiques pour la gestion de l'eau,
- le suivi et l'évaluation des programmes d'actions,
- la mise en œuvre des actions visant à atteindre les objectifs et échéances des politiques publiques de l'eau définies au niveau européen, national ou de bassin,
- les opérations de dialogue territorial, de sensibilisation, de communication et de promotion auprès de tous types de publics concernant les différents programmes d'actions de gestion de l'eau et des milieux aquatiques portés par le syndicat.

1.3 Comité syndical

Le Comité syndical est l'assemblée délibérante du SIGIV. La gouvernance du comité syndical a été renouvelée à l'issue des élections municipales de juin 2020. Composée de 19 délégués titulaires désignés par les conseils communautaires, elle est organisée en deux collèges :

| Compétences | Collectivités | Titulaires | Suppléants |
|--|------------------------|--|----------------------|
| Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations | CDC Charente Limousine | BRANTHOME Stéphane | ROUSSEAU Joel |
| | | GERMANEAU Gilles | CRAEYMEERSCH Steven |
| | | DE SOUSA DA SILVA Angélique | QUINTANE Eric |
| | | LEBRAUD Virginie | PERILLAUD Monique |
| | | GUINOT Jean-François jusqu'au 17/09/2024 | CHOPY Laurent |
| | | CHOPY Laurent à compter du 18/09/2024 | DUPRE Jean-Noël |
| | | MARESCHAL Etienne | HILLY Benjamin |
| | | DUVERGNE Jean-François | HILBERGER Teddy |
| | | MOURGUES Gilbert | GIBBINGS Gilles |
| | | SAVY Benoit | BOUTAUD Céline |
| | | COURTIOUX DELAGE Mathieu | CHEVALIER David |
| | | BOUDRIE Claude | ROUSSET Christian |
| | | BARRIERE Jean-Paul | CROZATIER Alain |
| | | DE LA SALLE Jacques | PERRIN Jean-François |
| | TRICHARD Robert | COINDEAU Yvette | |
| | MICHELET Francis | BOURDIER Didier jusqu'au 15/09/2024 | |
| | MICHELET Francis | TANCHOUX Marie-Christine à compter du 16/09/2024 | |
| Mise en valeur de l'environnement | CDC Charente Limousine | PINAUD Eric | PAPIN André |
| | | FOURGEAUD Roland | GRANDCOLIN Joseph |
| | | DUPIC Gérard | MARTINEAU Jacky |
| | | DUPRE Jean-Noel jusqu'au 17/09/2024 | LEBRET Hubert |
| | | LEBRET Hubert à compter du 18/09/2024 | LANDREVIE Suzanne |

Figure 2: Élus du comité syndical

Le Comité syndical s'est réuni à 5 reprises en 2024. Le bureau syndical a été mobilisé à 5 occasions pour débattre de divers dossiers et préparer les comités syndicaux.

Les membres du bureau sont :

- Président : Benoît SAVY
- Vice-présidents : Virginie LEBRAUD, Jean-Paul BARRIERE, Jean-François DUVERGNE
- Membres : Roland FOURGEAUD, Gilbert MOURGUES, Éric PINAUD, Robert TRICHARD.

1.4 Personnel administratif et technique

Au 31 décembre 2024, le personnel du Syndicat est composé d'un directeur, de 3 techniciens et d'une assistante administrative, comptable et ressources humaines à temps complet. Un technicien de rivière a quitté ses fonctions en mai 2024, son remplacement a été opéré au 24 Juin 2024. Au total, le SIGIV a disposé de 4,83ETP sur l'année 2024 pour conduire la GEMAPI, l'animation du site Natura 2000 et la gestion des ressources.

Sous l'autorité du Président, le personnel a mis en œuvre les décisions du Comité syndical.

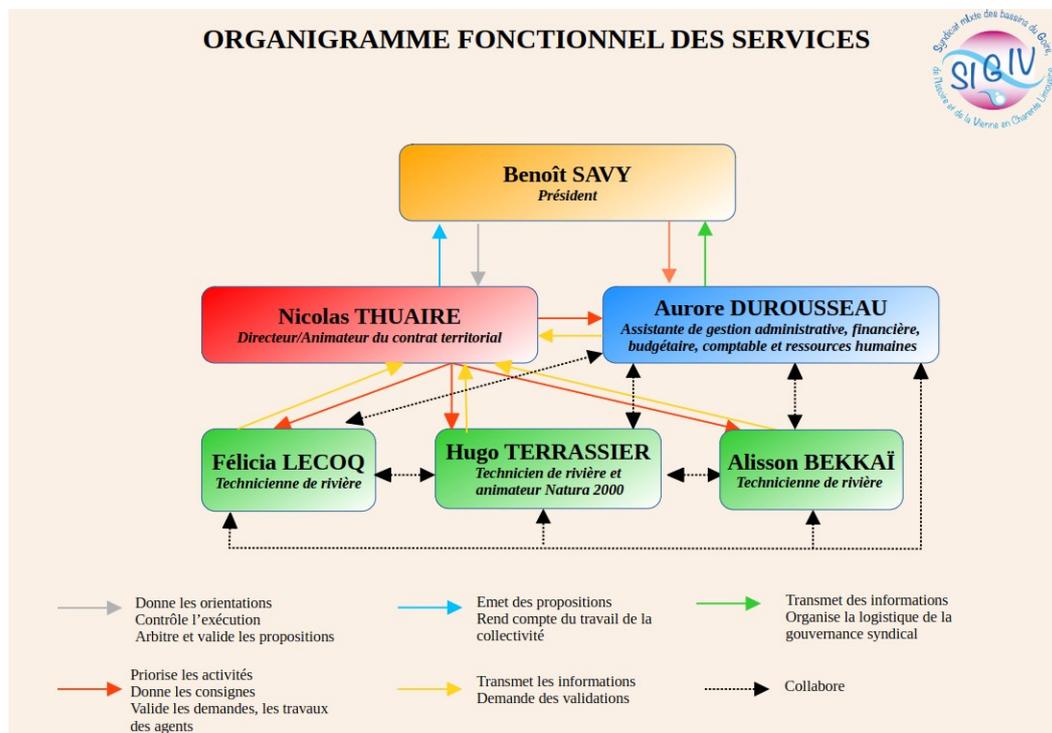


Figure 3: Organigramme des services

Le Directeur et animateur du contrat territorial – Nicolas THUAIRE assure les missions suivantes :

- Gestion des affaires administratives générales (supervise les documents administratifs et budgétaires, rédaction des marchés publics)
- Coordination, pilotage animation et évaluation d'actions en faveur des milieux aquatiques sur :
 - le Contrat Territorial
 - Natura 2000
 - l'Expertise environnementale
 - la Prévention Inondation
- Assistance et conseils aux élus,
- Gestion de la structure et des moyens humains,

L'assistante administrative, comptable et Ressources Humaines – Aurore DUROUSSEAU assure les missions suivantes :

- Gestion administrative
- Gestion des marchés publics
- Gestion financière (préparation budgétaire, suivi de l'exécution budgétaire, demande de subventions)
- Gestion ressources humaines (paie, carrière agents, protection sociale et complémentaire)
- Gestion de la Prévention

La technicienne de rivière – Félicia LECOQ assure les missions suivantes :

- Mise en œuvre des études, des travaux d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques mentionnés dans le contrat territorial.
- Mettre en place des protocoles de suivi des milieux après restauration
- Participation à la rédaction de documents administratifs et techniques
- Sensibiliser, animer et informer les acteurs sur le contrat territorial

Le technicien de rivière et animateur de site Natura 2000 – Hugo TERRASSIER assure les missions suivantes :

- Animation du site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire
- Mise en œuvre des études, des travaux d'aménagement et de gestion des milieux aquatiques mentionnés dans le contrat territorial.

Le technicien de rivière – Alexandre LANZA assure les missions suivantes jusqu'au 05 mai 2024 :

- Conduire l'inventaire des zones humides et le traitement des données pour prioriser les interventions du syndicat dans le cadre du CTMA Goire et Issoire Amont
- Participer à la mise en œuvre des actions du contrat territorial

La technicienne de rivière – Alisson BEKKAÏ assure les missions suivantes à compter du 24 juin 2024:

- Elaborer les actions de gestion des milieux aquatiques
- Préparer, contrôler et suivre les études et travaux de restauration des milieux aquatiques
- Valoriser les actions de gestion des milieux aquatiques

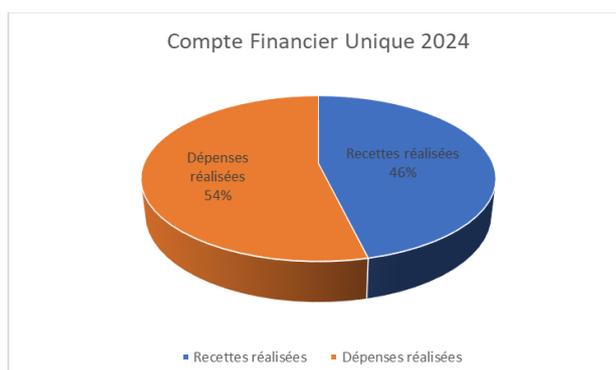
1.5 Moyens techniques

Le siège administratif est situé dans des locaux loués à la Commune d'Esse. Le syndicat possède six ordinateurs dont deux portables comprenant des logiciels de bureautique métier, et du mobilier de bureau. Les agents disposent d'une connexion internet, d'un appareil photographique, d'un GPS, de quatre téléphones fixes, de quatre portables et d'une imprimante multifonction.

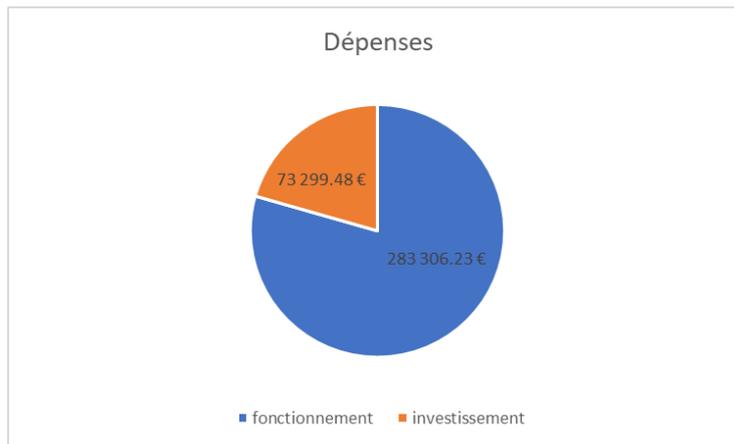
Afin d'assurer le déplacement des agents dans le cadre de ses missions, le SIGIV met à disposition un véhicule de service.

1.6 Ressources financières

Le compte financier unique de 2024 du SIGIV est caractérisé par des dépenses s'élevant à 356 605.71€ (54%) et des recettes culminant à 306 736.40 € soit 46%.

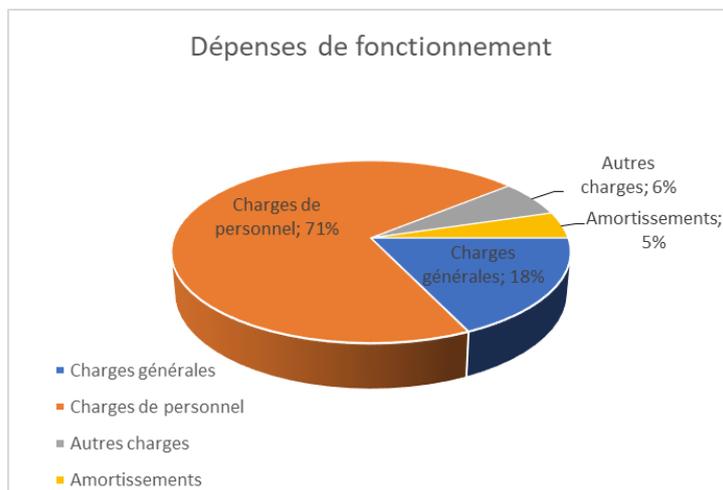


Les dépenses d'investissement représentent un montant de 73 299,48€ et celles de fonctionnement, 283 306,23€.

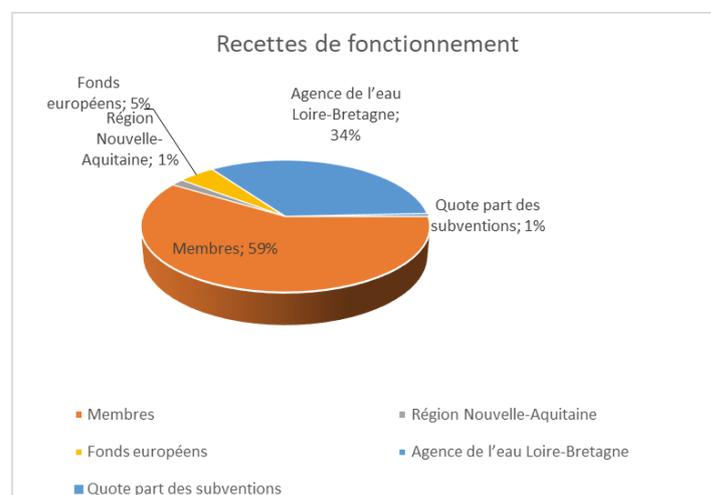


1.6.1 Section de fonctionnement

En raison de ces compétences, l'essentiel des dépenses et recettes est affecté à la section de fonctionnement. Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont les frais de personnel (71%), les charges générales (18%) et enfin les autres charges (6%) et l'amortissement (5%)

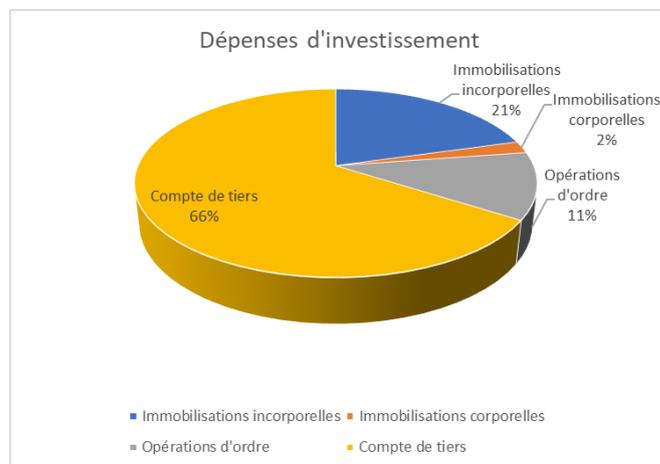


Les recettes de fonctionnement proviennent des cotisations des membres (59%) et de subventions des organismes publics tels que l'Agence de l'eau (34%), la Région Nouvelle-Aquitaine (1%), l'Europe (5%). Enfin une quote part des subventions représente 1 %, une atténuation de charges et un remboursement concernant les cotisations des prélèvements à la source.

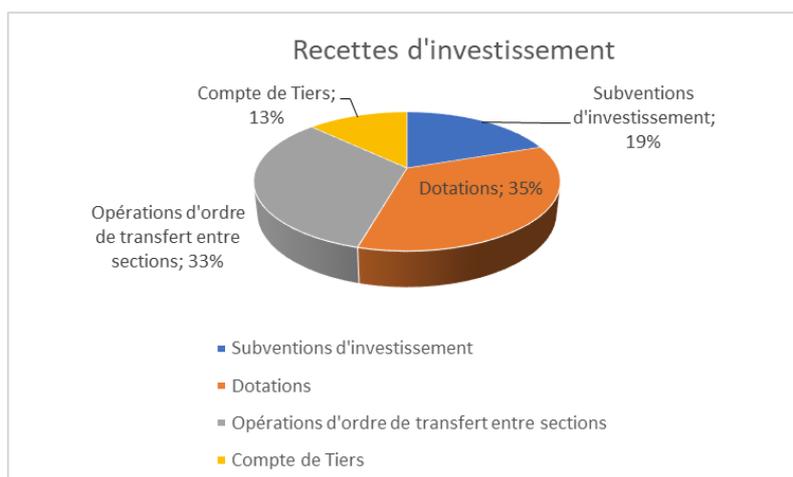


1.6.2 Section d'investissement

Les principaux postes de dépenses d'investissement sont les dépenses pour compte de tiers (66%) et les immobilisations incorporelles (21%) et enfin les opérations d'ordre (11%) et les immobilisations corporelles (2%).



Les recettes d'investissement proviennent des dotations (35%) et des opérations d'ordre de transfert entre sections (33%). Les subventions d'investissement représentent (19%) et les subventions pour compte de tiers (13%).



2. Bilan des activités du SIGIV en 2024

Les activités du personnel du SIGIV sont regroupées au sein de trois missions majeures :

- l'élaboration et l'animation de projets de territoire,
- l'administration générale,
- la communication et l'information.

2.1 Mission 1 : Élaboration et animation de projets de territoire

2.1.1 Animation et coordination du Contrat Territorial des bassins du Goire et de l'Issoire Amont et mise en œuvre du programme d'actions

Le programme d'actions est organisé en 9 thématiques de travail et 43 actions portées par 8 maîtres d'ouvrage. Le SIGIV assure le pilotage des actions, la coordination des maîtres d'ouvrage et la mise en œuvre des actions hydromorphologiques. De plus, le SIGIV assure l'animation générale du contrat comprenant notamment la gouvernance composée de plusieurs instances (comité de pilotage, comité technique,...).

Deux comités techniques (COTECH) se sont tenus en 2024 :

- Juin 2024 : Présentation des études réalisées par les maîtres d'ouvrage

- Novembre 2024 : Information sur le 12^o programme de l'Agence de l'Eau, Bilan des actions 2024 et perspectives d'actions en 2025

Deux comités de pilotage (COPIL) se sont tenus en 2024 :

- Février 2024 afin de valider le bilan de l'année 2023 et dresser les perspectives de l'année 2024
- Décembre 2024 afin de valider le bilan des actions 2024 et valider le programme d'actions 2025



Figure 4: Comité de pilotage à Lesterps, en juin 2024

Le SIGIV enregistre le départ d'un agent et le recrutement d'un technicien. La capacité de la cellule d'animation est portée à 3,6 ETP annualisés contre 3,1 ETP prévus initialement au contrat. Cette ressource supplémentaire est affectée pour conduire de nouvelles actions prévues au contrat territorial. La signature du second cycle du contrat territorial a eu lieu en juin 2024.

Le SIGIV a mis en œuvre 75% des actions prévues en 2024. Parmi les 16 actions prévues au programme du contrat territorial en 2024 : 9 ont été engagées, 4 sont réalisées, 3 non réalisées.

- **Thématique études**

En 2024, quatre études sont en cours :

- **ETUD 01 : « Étude d'aide à la décision sur les ouvrages hydrauliques »**
 Cette étude a pour but de rétablir le fonctionnement des milieux aquatiques par le décroisement du Goire et de l'Issoire amont. Elle s'organise autour d'un état des lieux de 10 ouvrages hydrauliques le long du Goire et de l'Issoire (propriétaire, réglementaire, fonctionnement, état de conservation, usage...), d'une évaluation de son impact sur le milieu aquatique, puis des propositions d'aménagement en adéquation avec les objectifs de reconquête du bon état écologique. L'étude sera réalisée par un prestataire de service via un marché public lancé en novembre 2024 jusqu'au 28 janvier 2025. La notification de l'attribution interviendrait début avril.
- **ETUD 03 : « Etudier l'apport de matière en suspension dans le cours d'eau du Goire »**
 Cette étude vise à mesurer les matières en suspension dans la rivière Goire et identifier les secteurs préférentiels de départ dans le bassin versant afin d'engager les actions pour réduire les transferts. Cette étude se fera à l'échelle des saisons pendant une durée d'un an.
 Un marché public a été lancé en juin 2024 et attribué à la société SGS France en septembre 2024 pour une durée d'un an afin de mesurer des concentrations de matières en suspension à fréquence hebdomadaire le long de 10 stations de mesures sur le Goire. Cette étude sera prolongée par une étude diachronique de l'évolution du sol sur la même durée pour isoler les secteurs de transfert sédimentaire en vue d'envisager une animation agricole pour réduire ce phénomène.
- **ETUD 05 : « Renaturation de l'Issoire dans le bourg de Blond »**
 La première phase de définition du besoin s'est terminée en mars 2024. Un marché public a reconduit le bureau d'étude Géonat pour la seconde phase de l'opération consistant à assurer la maîtrise d'œuvre du projet depuis la finalisation du projet définitif jusqu'à la réception des travaux.
- **ETUD 08 : « Inventaire des zones humides »**
 L'inventaire a été externalisé à Charente Eaux qui réalise l'identification et la délimitation des zones

humides dans les zones stratégiques pour la gestion de l'eau du SAGE Vienne. L'inventaire s'est terminé au cours de l'été dans la masse d'eau du Goire et de l'Issoire amont. Un comité technique a eu lieu en janvier 2024 afin de valider le contenu des tables attributaires et la numérisation des polygones des zones humides effectives de la masse d'eau du Goire recueillis lors de l'inventaire in situ. Actuellement, le SIGIV hiérarchise les zones humides en vue d'établir une priorisation de l'intervention du Syndicat pour préserver ou restaurer celles présentant un enjeu d'intérêt général majeur.

- **Thématique restauration hydromorphologique**

Quatre actions ont été réalisées :

- REST01/02 : « Aménagement d'abreuvoirs, franchissement de cours d'eau et mise en défends des berges »

La consultation publique pour confier la pose des abreuvoirs et des clôtures s'est terminée par l'attribution du marché à 3 structures. En raison des intempéries, les travaux prévus en 2023 ont été reportés au printemps 2024.

Les titulaires du marché ont posé environ 1300 mètres de clôture et 4 abreuvoirs.

- REST04 : « La recharge granulométrique »

L'objectif de cette action est de restaurer des habitats aquatiques, des fonctionnalités écologiques, reconnecter le lit majeur au lit mineur, améliorer la qualité de l'eau et préserver la ressource quantitative.

Cette action fait l'objet d'une consultation publique qui se terminera le 28 janvier 2025. Cette étude est groupée avec celle sur les ouvrages hydrauliques. Le périmètre de l'action concerne un tronçon de 7 km sur la partie médiane du Goire. Elle vise à restaurer le fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau.

- REST 08 : « L'effacement de plans d'eau »

Une demande a été effectuée sur la commune de Val d'Issoire, les étangs sont en dehors des parcelles retenues dans le cadre du contrat territorial.

- **Thématique étangs**

Deux actions ont été engagées :

- ETG01 : « Informer et sensibiliser les propriétaires d'étangs sur leurs responsabilités et la gestion des plans d'eau »

Les visites de plans d'eau mis aux normes ont été reportées en raison de l'indisponibilité de la DDT de la Charente sur la masse d'eau du Goire et des conditions météorologiques sur la masse d'eau de l'Issoire.

- ETG02 : « Accompagner techniquement les propriétaires désireux d'effacer leur plan d'eau »

Deux propriétaires ont pris contact auprès du SIGIV pour envisager l'avenir de leurs plans d'eau sur la commune de Blond.

- **Thématique animation**

Trois actions ont été engagées :

- ANIM 02 : « Suivre l'état des milieux aquatiques suite aux travaux de restauration hydromorphologique »

Cette action est reportée en raison de la récente réalisation des premiers travaux de restauration des milieux aquatiques.

- ANIM 03 : « Piloter, coordonner, animer et suivre le contrat territorial et informer les publics »

La cellule d'animation a été renforcée au cours de l'année pour faire face à l'ambition du programme d'actions 2024. Elle a coordonné le déploiement des 26 actions réalisées par les maîtres d'ouvrage du contrat.

- ANIM 04 : « Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication »

L'agence de communication GEMAP de Limoges a été recrutée en septembre 2023 pour établir la stratégie de communication du contrat et le plan pluriannuel de communication. Elle a réalisé plusieurs outils de communication : parmi eux, les panneaux de chantier, la plaquette de communication et le site internet en cours de réalisation.

2.1.2 Animation du site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire

Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire a été créé en août 2006. Il compte une superficie de 507 ha répartie sur 4 communes (Brillac, Esse, Confolens et Lessac). Le site est classé en zone Natura 2000 au titre des directives européennes « Habitats, faune, flore » et « Oiseaux ». En effet, 7 habitats naturels et 8 espèces d'intérêt communautaire y sont présents.



Figure 5: Vue sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire

La présidence du Site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire est assurée par le SIGIV depuis avril 2020 pour une durée de 3 ans, par le biais d'une convention cadre signée avec les services de l'Etat. Le SIGIV a été réélu à l'unanimité en tant que structure porteuse pour l'animation et la gestion du site, pour une durée de 3 ans.

Pour répondre aux enjeux présents sur ce site, à savoir la préservation, la protection et la restauration des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, un document d'objectif (DOCOB) planifie les actions de gestion du site Natura 2000. Celui a fait l'objet d'une actualisation.

Le 08 février 2024, un comité de pilotage a eu lieu à Esse afin de présenter le programme d'actions de l'année 2024 et de la période 2024-2026.

- Bilan de l'année 2024

En 2024 sur les 15 actions prévues dans le document d'objectif du site Natura 2000, 6 ont été réalisées. Les actions non réalisées s'expliquent par le fait que ce sont des mesures de gestion qui découlent de l'adhésion à la charte N2000 ou à la signature de contrat N2000.

Cependant, aucun contrat n'a pu être réalisé en 2024 au vu de la fin de programmation des fonds européens.

- Animation, sensibilisation et information des publics :

Une animation grand public a été réalisée le samedi 25 mai 2024 lors de la fête de l'arbre et de la nature organisée par le Département de la Charente. L'animation portait sur la réalisation d'un inventaire participatif des espèces exotiques envahissantes ainsi que sur la reconnaissance de quelques espèces patrimoniales. 3 personnes ont participé à cet événement.

Lors du premier semestre 2024, une journée d'animation a été réalisée lors des « Ecol'Eaux Days », événement organisé par le territoire éducatif du Confolentais. Lors de cette journée, deux ateliers ont été réalisés :

- 1 atelier sur la détermination de plantes exotiques envahissantes qui a été proposé aux collégiens.
- 1 atelier proposé aux CP, sous la forme d'un jeu, où l'objectif était de reconstituer des puzzles d'espèces inféodées aux milieux aquatiques.

Suite à une rencontre avec la coordinatrice départementale du réseau Terra Aventura, il s'avère que le cahier des charges n'est pas compatible avec la création d'un géocaching, le projet a donc été abandonné.

En ce qui concerne la plaquette de communication, celle-ci n'a pas été modifiée.

Pour finir, la création du site internet du site Natura 2000 a été débutée. Il est actuellement en cours de rédaction.

- Assistance technique :

Depuis 2020, 17 dossiers d'évaluation d'incidence Natura 2000 ont été suivis par le SIGIV. Une assistance technique a été apportée pour la complétude de ces dossiers.

- Assistance administrative :

Le SIGIV réalise un COPIL tous les ans et 2 assistances pour des évaluations d'incidences Natura 2000 ont été menées.

- Suivi biologique :

En 2024, il était prévu de réaliser deux inventaires sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire intitulés : « Inventaire et suivi de cinq odonates d'intérêt communautaire des cours d'eau » réalisé par le Conservatoire d'Espace Naturel de Nouvelle-Aquitaine (CEN-NA), et « Changement climatique et devenir des populations de Sonneur à ventre jaune de Nouvelle-Aquitaine » réalisé par le Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL).

Le premier inventaire sur les odonates d'intérêt communautaire du CEN-NA n'a pas été réalisé, car celui-ci n'a pas été retenu lors de l'appel à projet de la région Nouvelle-Aquitaine en 2023.

Concernant le suivi des sonneurs à ventre jaune, Charente Nature (partenaire du projet) a réalisé les inventaires sur les deux stations suivies sur le site Natura 2000. Les résultats sont les suivants :

- Station des vasques naturelles granitiques : cette année, très peu d'individus ont été capturés, seulement 10. Pour ce qui est de la reproduction, il semblerait qu'elle se soit bien déroulée puisque plusieurs pontes et têtards ont été observés. Le faible nombre de capture est dû aux conditions météorologiques qui ont transformées les vasques en un immense milieu humide. Les individus ont dû être dispersés.
- Station de la prairie des Pierrières : 12 sonneurs à ventre jaune de capturés cette année, ce qui est le plus grand nombre d'individus capturés sur cette station depuis le début des suivis. Cependant, aucune ponte ni têtard n'ont été recensés sur cette station, car le lieu de reproduction est encore inconnu.

- Formation :

Au cours de l'année 2024, deux formations ont été suivies par l'animateur :

- Formation CNFPT – « Prise de poste Natura 2000 » : l'objectif de cette formation était de définir la politique Natura 2000, depuis ses prérogatives communautaires à sa mise en œuvre en France. De plus, elle permettait d'identifier les attendus du métier de référent ou d'animateur Natura 2000.

- Formation OFB – « webmasters à la pépinière de sites N2000 » : cette formation a permis d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires afin de pouvoir gérer le site internet Natura 2000.

2.1.3 Expertise du SIGIV

Le SIGIV s'est impliqué dans :

- HYDROLOGIE, MILIEUX, USAGES, CLIMAT

Depuis le mois d'octobre 2022, l'EPTB Vienne a engagé une étude Hydrologie, Milieux, Usages, Climat dont les objectifs sont de réaliser un diagnostic du fonctionnement des hydrosystèmes des bassins versant de la Vienne. Concrètement, les résultats permettront :

- d'améliorer les connaissances quantitatives sur la ressource en eau et ses usages,
- d'adapter ou de proposer des objectifs de gestion structurelle de la ressource en eau, notamment les débits de crise, d'étiage, biologique,....
- de fixer des objectifs et des indicateurs de gestion de crise en tenant compte des effets du changement climatique,
- de définir des volumes prélevables par unité de gestion.

Cette étude s'étend sur une durée de 2 ans et les syndicats de bassin de la Vienne notamment le SIGIV sont associés à chaque étape de sa mise en œuvre. Cette étude a fait apparaître que les masses d'eau du Goire et de l'Issoire Amont ont des débits très influencés et artificialisés, à hauteur de 70 % par les activités humaines, hors conséquences du changement climatique.

Les conclusions de l'étude sont prévus en 2025.

- STRATÉGIE BOCAGÈRE

La CCCL a lancé une stratégie bocagère sur la Charente-Limousine en 2024 afin d'élaborer une stratégie de préservation et de restauration du maillage bocager et conduire en parallèle des actions opérationnelles visibles de plantations de haies pouvant servir d'expériences et susciter une dynamique sur le territoire.

Trois COTECH ont eu lieu afin de lancer la stratégie, mettre en place des ateliers où le syndicat participe.

- PRÉVENTION DES INONDATIONS

Le SIGIV dispose de la compétence GEMAPI qui lui permet d'exercer des actions sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Pour cette dernière activité, le SIGIV finance une étude mutualisée avec la Communauté urbaine de Limoges et dont la maîtrise d'ouvrage est portée par l'EPTB Vienne pour définir les zones d'expansion des crues (ZEC), recenser les ouvrages permettant de réduire le risque inondation et proposer un programme d'actions de préservation et restauration des ZEC. Cette étude a débuté en septembre 2022 et s'exécute sur une durée de 10 mois. Un bureau d'étude a été retenu pour réaliser ce travail, la restitution de l'étude a eu lieu en mars 2024 et transmise à chaque commune et EPCI du périmètre syndical.

- PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS VIENNE /CLAIN

L'EPTB Vienne a animé un programme d'actions de prévention des inondations sur le périmètre aval de la Vienne et du Clain de 2016 à 2022. Cet outil contractuel entre Etat et collectivités permet de développer une démarche globale, transversale et coordonnée de réduction du risque d'inondation et d'apporter des financements prioritaires pour la réalisation des opérations inscrites. Le second semestre 2022 a été consacré au renouvellement de cet outil de prévention pour la période 2023-2029 dont le périmètre a été étendu au territoire du SIGIV. Le SIGIV s'est investi dans la construction du futur programme d'actions en proposant de sensibiliser les publics à l'aléa inondation avec le Pays d'Art et d'Histoire de la Communauté de communes de Charente Limousine. Un comité technique animé par l'EPTB Vienne en décembre a validé l'intégralité du

programme d'actions impliquant 8 porteurs de projet et 37 actions pour un montant de 6,4 millions d'Euro sur 6 ans.

La signature de la convention a eu lieu le 23 novembre 2023 à Poitiers.

Les services du SIGIV ont contacté en 2024 les communes dont le périmètre s'établit dans le bassin de la Vienne ou de la Blourde (Abzac, Brillac, Lessac et Oradour-Fanais), afin de collecter des photographies d'inondation qui seront utilisées pour la réalisation d'une médiation auprès des publics et un projet pédagogique avec les écoles sur une durée de 3 ans. Ce travail est exécuté en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire de la Communauté de communes de Charente Limousine.

- PROJET D'EFFACEMENT D'UN ÉTANG A MONTROLLET

L'Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne a instauré une prime à l'effacement de plans d'eau pour améliorer le fonctionnement des milieux aquatiques. Un particulier a sollicité cette aide sur la commune de Montrollet auprès de l'EPTB Vienne qui lui offre une assistance technique pour la définition du projet d'effacement et le montage des dossiers techniques auprès des services de l'État. Le SIGIV est associé à l'état d'avancement de la démarche.

- PROMOTION DES SYNDICATS HAUTS VIENNOIS

A l'initiative du Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne, les syndicats de bassin haut-viennois dont le SIGIV ont été conviés pour échanger sur un projet commun de valorisation des compétences et actions de ces collectivités. L'objectif est de faire connaître et promouvoir les syndicats à l'échelle du département en mutualisant la réalisation de vidéos de courte durée qui seront ensuite disponibles sur les sites internet de chacun d'eux.

- INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE LIÉ A L'EAU

Une classe de 5^e du collège Noël-Noël de Confolens participe au cours de l'année scolaire 2023-2024 à un concours sur le patrimoine au bord de l'eau. Le SIGIV a animé une sortie le 5 décembre 2023 sur le paysage lié à l'eau pour aborder l'organisation spatiale des activités humaines au bord de la Vienne, la biodiversité, les menaces ainsi que les enjeux sanitaires et socio-économiques liés à l'eau.

A l'aide de cette sortie et de celle du Pays d'Art et d'Histoire de la Communauté de communes de Charente Limousine, les collégiens rédigeront un journal composé d'articles sur des sujets abordés lors des deux interventions.



Figure 6: La Vienne à Confolens

- ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES DE LA COMMUNE D'ORADOUR-FANAIS

La commune d'Oradour-Fanais a sollicité le service technique du SIGIV pour disposer d'une assistance à la réfection d'une passerelle piétonne en mauvais état franchissant la Blourde et dont l'une des culées est sapée par l'érosion du cours d'eau. Le SIGIV a transmis des préconisations techniques à la mairie pour l'aider dans la rédaction de son dossier de déclaration de travaux au titre de la loi sur l'eau.



Figure 7: Passerelle piétonne sur la Blourde

- Assistance technique sur la gestion des étangs

En vue d'améliorer le fonctionnement des milieux aquatiques, le SIGIV fournit une assistance aux propriétaires d'étang sur l'ensemble de son périmètre pour les accompagner dans la gestion, l'aménagement de leur plan d'eau ou l'effacement si le propriétaire en exprime la volonté.

Deux propriétaires d'étang de la commune d'Esse ont sollicité le SIGIV pour l'effacement de leur plan d'eau afin de connaître les modalités réglementaires, techniques et financières.

- Stratégie biodiversité

La Communauté de communes du Haut-Limousin-en-Marche initie une démarche participative pour définir sa stratégie en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité. Au sein d'un comité technique animé par un cabinet d'étude, le SIGIV participe avec les acteurs du territoire à la définition des orientations et du futur programme d'actions.

2.2 Mission 2 : Administration générale et Ressources Humaines

Dans ce contexte de montée en puissance de l'activité syndicale par la mise en place du contrat territorial depuis 2021 et de l'animation du site Natura 2000, les moyens techniques, humains et logistiques du SIGIV se structurent et se développent pour répondre à ces nouvelles missions.

Les ressources humaines se sont réorganisées lors du départ d'un agent puis du recrutement d'un autre.

2.2.1 Administration générale

Les ressources humaines ont été organisées pour la gestion des carrières, les formations, la couverture sociale, les congés des agents,...

En parallèle, le SIGIV poursuit le développement de ses partenariats notamment avec l'adhésion auprès du Centre de gestion de la Charente pour la gestion des archives et l'assurance des risques statutaires ; le renouvellement du plan de formation mutualisé avec le CNFPT et Charente Eaux.

Dans le domaine de la prévention, une agente nommée depuis le 01/10/2023 en tant qu'assistante de prévention poursuit l'accompagnement des élus dans leur prise de décisions en matière d'hygiène, santé et sécurité au travail.

En complément de la structuration interne des moyens du SIGIV, les activités de l'administration générale concernent aussi bien :

- la préparation, l'organisation et la tenue des diverses réunions et notamment les comités syndicaux,
- la gestion budgétaire et comptable,
- la gestion des subventions,
- le suivi de la carrière du personnel, paie, protection sociale complémentaire, la prévention
- la gestion des marchés publics
- la rédaction des comptes-rendus,
- la gestion des courriers,
- les Lignes Directrices de Gestion (LDG)

2.2.2 Formation des agents

Tous les agents du syndicat ont suivi des formations au cours de l'année 2024, représentant un total de 252 heures :

- Formation de professionnalisation tout au long de la carrière via le CNFPT : 1 agent, 42 heures de formation
- Formation au premier emploi via le CNFPT : 2 agents, 33 heures de formation
- Formation d'intégration catégorie A : 1 agent, 60 heures de formation
- Formation auprès de structures partenaires : 4 agents, 38 heures de formation
- Formation de logiciels métiers : 1 agent, 9 heures de formation
- Formation SST via le SDIS de la Charente : 5 agents, 70 heures de formation

2.3 Mission 3 : Communication, information, échanges

L'information est un vecteur de diffusion incontournable pour faire évoluer la culture locale environnementale.

2.3.1 Cartes de visites

En 2024, le syndicat a fait imprimer des cartes de visites pour les nouveaux agents.

2.3.2 Conférence GEMAPI

La Communauté de communes de Charente-Limousine a organisé la 7^{ème} conférence annuelle GEMAPI le 4 Décembre 2024. Ainsi le SIGIV a présenté le bilan 2024 et les perspectives 2025.

2.3.3 Conception de clés USB

Afin de faciliter la diffusion d'études, des clés USB au nom du syndicat ont été réalisées.

2.3.4 Articles de presse

Plusieurs articles de presse sont parus pour cette année 2024 :

- Recrutement d'un agent
- Fête de l'arbre et de la nature
- Animation Natura 2000
- Aménagement d'abreuvoirs et mise en défens des berges
- Renaturation de l'Issoire à Blond

Renouer avec des rivières vivantes

Deux représentants du Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine (Sigiv), accompagné de Robert Trichard, premier adjoint de Nouic, ont visité le gué aménagé sur le ruisseau du Fraisse à Couas.

Le Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine a pour objectif la restauration morphologique des cours d'eau. Pendant des siècles, le bassin de la Vienne a subi de nombreuses modifications qui ont contribué à l'altération de la qualité de l'eau et de son environnement.

Une réalisation à Couas

Renouer avec des rivières vivantes et fonctionnelles constitue, aujourd'hui, un enjeu majeur. C'est pourquoi, dans le cadre d'un volontariat avec les éleveurs, elle met en place des gués de passage et des abreuvoirs afin de préserver les berges du passage des animaux et la qualité de l'eau sur un plan biologique et épidémiologique.

Le Sigiv met actuelle-



VISITE. Jean-Paul Barrière, Robert Trichard, Didier et Maxime Dussouchaud devant le gué en construction sur le ruisseau du Fraisse à Couas.

ment en place un gué sur le ruisseau du Fraisse à Couas, commune de Nouic, souhaité par le GAEC Dussouchaud. Une visite était organisée pour constater l'avancement des travaux par Hugo Terrassier, technicien médiateur de rivière au Sigiv et Jean-Paul Barrière, vice-président du syndicat, en compagnie de Robert Trichard. Le Gaec Dussouchaud exploite 153 ha et possède un cheptel de 197 bovins et 795 ovins.

Les travaux en cours de

réalisation, d'un coût de 5.688 €, comprennent la mise en place d'un gué, la mise en défense des berges par la pose d'une clôture d'une longueur de 140 m.

Aménagement financé à 100 %

Ces travaux sont financés à 100 % : 80 % par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Nouvelle Aquitaine et le département de la Charente, et 20 % par le Sigiv. Ils se font en partenariat avec la chambre d'agriculture, qui relaie les

actions auprès du monde agricole et aide à définir les besoins.

Avec la pose d'abreuvoirs dans certains cas, l'aspect économique de l'exploitation est amélioré : plus besoin de « rouler l'eau » et présence d'une meilleure qualité de l'eau pour le troupeau.

L'eau devenant l'un des biens les plus précieux, toute action, petite ou grande, est nécessaire pour la préservation de notre bien-être, actuel et futur, et de la nature. ■

Figure 8: Le Populaire : Aménagement d'abreuvoirs et mise en défens des berges

Charente-Limousine

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES BASSINS DU GOIRE, DE L'ISSOIRE ET DE LA VIENNE (SIGIV)

Les travaux de restauration des milieux aquatiques bientôt lancés

Le Sigiv s'apprête à lancer deux chantiers dans le Confolentais, destinés à éviter le piétinement des berges par les animaux et ainsi améliorer la qualité de l'eau.



Jean-François Duvergne et Hugo Terrassier où seront réalisés les aménagements de protection du ruisseau.

Dans le cadre du contrat territorial des bassins du Goire et de l'Issoire, ayant pour objectif de restaurer les milieux aquatiques,

ce sont deux actions qui vont prochainement débiter dans le Confolentais. La concrétisation de plusieurs réunions

publiques menées par le Sigiv (Syndicat intercommunal des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne) auprès des exploitants agricoles afin de les sensibiliser à la préservation de la ressource en eau. « L'objectif est de réaliser des travaux visant à éviter le piétinement des berges, et ainsi limiter les départs sédimentaires, ce qui va concourir à l'amélioration de la qualité de l'eau », résume Hugo Terrassier, technicien médiateur de rivière au sein du Sigiv, qui poursuit : « Cela peut être l'aménagement des points d'abreuvement et de franchissement, la mise en place d'abreuvoirs, de passages à gué, ou encore de clôtures... Chaque intervention se fait sur la base du volontariat de l'agriculteur et est financée à 80 % par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Charente. Les 20 % restants sont à la charge du Sigiv. »

Des aménagements le long du ruisseau de La Font
Dès que la météo le permettra, les travaux vont donc pouvoir débiter le long du ruisseau de La Font, sur le terrain du couple Withoek situé entre les lieux-dits « Le Chiron » et « La Chaise » Saint-Maurice-des-Lions, à la limite de la commune d'Esse. « Ici, 1 200m² de clôture électrique vont être posées, ainsi qu'un passage à gué classique et un passage à gué-abreuvoir

pour permettre aux bêtes de passer leur tête et de s'abreuver. On prévoit également la réalisation d'un puits filtrant qui alimentera deux buses béton de 1 000 litres par un système de pompage solaire », détaille Hugo Terrassier. Le tout pour 25 800 euros et réalisé par l'entreprise Labbé TP pour la descente du ruisseau, et par le chantier d'insertion de la Communauté de communes de Charente Limousine pour la partie clôture.

Dans la foulée, un deuxième chantier sera lancé du côté du lieu-dit « Les Côtes » à Confolens avec une descente aménagée réalisée en clôture mobile sur 220 mètres linéaires, pour la somme de 4 800 euros.

« Ces aménagements répondent à une demande des exploitants. D'ailleurs, ils sont faits en partenariat avec la Chambre d'agriculture », souligne Jean-François Duvergne, vice-président du Sigiv. « En plus de restaurer le cours d'eau, ils permettent d'améliorer l'aspect économique des exploitations agricoles puisque l'éleveur fera moins de prélèvements sur le réseau d'eau potable, il y aura moins de tonnes à eau à transporter... et le risque que les bêtes attrapent des maladies est réduit », concluent-ils.

GAËLLE PINAUD

Figure 9: L'Avenir - Le Confolentais : Aménagement d'abreuvoirs et mise en défens des berges

SAINT-MAURICE-DES-LIONS - ESSE

Un passage à gué bientôt aménagé sur la Font

En fonction des conditions météorologiques, les travaux d'aménagement d'un point d'abreuvement et de franchissement du ruisseau de La Font au lieu-dit « Le Chiron » à Saint-Maurice-des-Lions, en limite de la commune d'Esse, devraient débiter prochainement.

« Dans le cadre du contrat territorial (1) qu'anime le Sigiv (Syndicat intercommunal des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne), des réunions publiques ont été organisées pour sensibiliser les exploitants agricoles à la protection de la ressource en eau. Le couple Withoek, éleveur de 200 bovins de race Aubrac, a été intéressé par notre proposition de réaliser un passage à gué du ruisseau ainsi qu'un puits filtrant », annoncent Hugo Terrassier, technicien médiateur de rivières et Jean-François Duvergne, le maire d'Exideuil, vice-président du Sigiv, précisant que cette action est réalisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture.

Des économies pour l'éleveur de vaches Aubrac

Coût de l'opération sur le ruisseau de la Font : 26.000€, financée à 100 % par le Sigiv, sans aucune charge pour l'exploitant. Des appels d'offres avaient été lancés. L'entreprise Labbé TP réalisera la descente au ruisseau,



Jean-François Duvergne et Hugo Terrassier, près du ruisseau de la Font où un passage à gué va être aménagé. CL

quant à l'installation de 1.200m de clôture électrique, pour mettre en défens les berges, elle sera réalisée par la Brigade bleue du chantier d'insertion de la Communauté de communes de Charente limousine.

« En évitant le piétinement des berges, on améliore la qualité de l'eau du ruisseau et l'éleveur n'a plus à faire autant de prélèvements sur le réseau d'eau potable. C'est donc plus économique, avec par ailleurs moins de citernes à transporter, en sa-

chant qu'un bovin consomme 100 litres d'eau par jour de juin à septembre et 50 litres les autres mois », explique Hugo Terrassier. Le Sigiv a engagé deux autres restaurations des milieux aquatiques en Haute-Vienne, à Nouic et Blond. La demande est très forte, quatre dossiers sur le secteur de la Charente sont à l'étude.

ANNIE GRANDJEAN

(1) Financements de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de la Charente.

Figure 10: La Charente Libre : Aménagement d'abreuvoirs et mise en défens des berges

La fête de l'Arbre et de la Nature déclinée sur tout le territoire

Dans le cadre de cette animation qui propose 150 rendez-vous dans le département, la Charente limousine organise huit visites originales pour découvrir l'envers des paysages.



FRÉDÉRIC BERG
f.berg@charentelibre.fr

Soixante-sept communes en Charente, huit en Charente limousine. Dans le cadre de la Fête de l'arbre et de la Nature, animation portée par le Département et qui décline plus de 150 rendez-vous en Charente du 17 au 25 mai en Charente, la communauté de communes de Charente limousine propose cette année son propre programme.

« En 2023, nous y étions associés

On a opté pour une approche patrimoniale matérielle et immatérielle.

mais de façon dispersée, cette année nous avons voulu une programmation concertée sur le territoire », souligne Benoît Savy, président de Charente limousine, qui précise que, sur les huit propositions (lire encadré), celle qui concerne le lac de Mas Chaban est organisée par le Département.

« Visites ludiques »

Les visites ont été travaillées avec des partenaires bien identifiés : la Réserve naturelle de l'Astrolème de Rochechouart-Chassenon, Charente Nature, le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine, le Sigiv (Syndicat Intercommunal des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine).



Hugo Terrassier (à droite), technicien au Sigiv, guidera les visiteurs à la découverte de la Vallée de l'Issoire. Archive CL

« On a opté pour une approche patrimoniale matérielle et immatérielle, des sites pas assez connus comme la Vallée de l'Issoire classée zone Natura 2000 notamment au titre des paysages, le plus haut classement national. On propose aussi des visites ludiques avec, par exemple, un inventaire de plantes invasives », ajoute Benoît Savy.



Sébastien Fournier, du conservatoire des espaces naturels, proposera une visite à la découverte des papillons des zones humides à Saulgond. Archive CL

Figure 11: La Charente Libre : Fête de l'arbre et de la nature

Sept temps forts pour découvrir la nature en Charente Limousine

Cette année, ce sont sept rendez-vous dédiés à la découverte de la nature qui sont prévus en Charente Limousine à l'occasion de la Fête de l'arbre et de la nature organisée par le département de la Charente sur tout son territoire, du 17 au 26 mai. « *L'an dernier, nous y avons participé par le biais des communes qui avaient fait remonter certaines initiatives. Là, nous proposons un programme mieux concerté* », explique Benoit Savy, le président de la Communauté de communes de Charente Limousine.

Le programme :

- Samedi 18 mai à 14h à Alloue (place du Maquis Foch) : découverte de la communication des végétaux entre eux et avec nous, avec Marc Buergo, arboriste.
- Mercredi 22 mai à 14h à Presnignac : découverte de la brèche d'impactite et du patrimoine lié à la géologie avec la Réserve na-

turelle nationale de l'astroblème de Rochechouart-Chassenon. 5 kilomètres, départ du hameau de la Valette.

- Samedi 25 mai à 10h à Esse : réalisation d'un inventaire participatif des plantes invasives de la vallée de l'Issoire avec Hugo Terrassier, technicien au Sigiv. 4,5 kilomètres, départ du Pont Binot.

- Samedi 25 mai à 14h à Saint-Germain-de-Confolens : sortie naturaliste animée par Charente Nature. Départ derrière le château.

- Samedi 25 mai à 14h à Cherves-Châtelars : sortie découverte de l'espace forestier du Châtelars et son lien avec l'histoire du maquis Bir-Hacheim, animée par Yanis Marcillaud du Cetef et Céline Deveza du Pays d'art et d'histoire du Confolentais. 5 kilomètres, départ du hameau du Châtelars.

- Samedi 25 mai à 14h30 à Saulgond : reconnaissance de la

biodiversité et des papillons en zone humide. Rendez-vous au cimetière.

- Dimanche 26 mai à 9h à Eta-gnac : randonnée sur la thématique de la forêt. Rendez-vous au plan d'eau.



La découverte des papillons en zone humide, samedi 25 mai à Saulgond.

Figure 12: L'Avenir - Le Confolentais : Fête de l'arbre et de la nature

Plus de 300 élèves se fédèrent autour des « Ecol'eaux days »

La première édition s'est déroulée les 30 et 31 mai à la ferme Saint-Michel. Avec 17 ateliers autour de l'eau, la biodiversité ou encore le tri sélectif.



Explications autour du tri sélectif.



La reconnaissance des végétaux avec le Sigiv.

Durant deux jours, jeudi 30 et vendredi 31 mai, c'est tout un espace dédié à la nature et à l'environnement qui s'est installé à la ferme Saint-Michel de Confolens, à l'occasion des « Ecol'eaux Days ». Une première

édition sous l'égide du collège Noël Noël dans le cadre de sa labellisation « E3D » (Établissement en Démarche globale de Développement Durable). « Il s'agit de conforter notre travail de sensibilisation des jeunes autour

de l'environnement, de la biodiversité, de la santé... et plus particulièrement sur les enjeux liés à l'eau », résume Béatrice Nicolas, la principale de l'établissement, ravie de voir ce projet fédérer pas moins de 302 élèves sco-

larisés dans les établissements de Confolens : les maternelles de l'école Clairefontaine, les écoliers de Pierre et Marie Curie, les collégiens des classes de 6^{ème} et 5^{ème}, les élèves de 2^{ème} et de Terminale en Bac pro ASSP du lycée Emile Roux, les jeunes en IMPRO à l'IME (Institut médico-éducatif) ou encore les classes d'unité d'enseignement externalisée (UEE) du primaire et du collège.

« Tous ont pu bénéficier d'ateliers de 30 minutes sur la préservation des ressources naturelles, le tri sélectif, ou encore la création artistique via du land art et des cyanotypes », explique Sophie Dampérat, enseignante spécialisée à l'IME et à l'UEE du collège, qui a coordonné ces deux journées. Au total, 17 stands étaient présentés - dont la plupart imaginés par les élèves. « Nous avons également des partenaires tel que le Sigiv (Syndicat intercommunal des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne) avec la présence d'Hugo Terassier sur la découverte des végétaux, ainsi que Sébastien Fournier du

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine pour une conférence sur la préservation des libellules, et Jean-Christophe Hortolan, conseiller pédagogique départemental, qui propose une table ronde sur les 17 Objectifs de développement durable (ODD), que les établissements scolaires abordent durant la scolarité des élèves », détaille-t-elle. Citons encore le très beau kamishibai (théâtre en papier) sur l'histoire du cycle de l'eau réalisé par les jeunes de l'IME en atelier bois, le genially (outil interactif) du Centre socio-culturel du Confolentais, ou encore les deux spectacles des classes chantantes de l'école primaire et des 6^{èmes} B et C avec des reprises de chansons évoquant l'environnement. Deux journées qui se sont terminées par la réalisation d'une « rivière de mots » le long de laquelle les élèves ont pu noter leurs impressions et leurs ressentis, et qui sera d'abord affichée au collège avant de tourner dans les autres établissements confolentais.

GAËLLE PINAUD



Le théâtre de papier créé par les élèves de l'IME.

Figure 13: L'Avenir - Le Confolentais : Animation Natura 2000

BLOND ■ Une réunion d'information organisée jeudi 14 mars à 18 h 30

Soigner l'Issoire pour le bien de la commune

Après avoir mené une étude sur la renaturation de l'Issoire, le Syndicat Mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine (SIGIV) va dévoiler les résultats ce jeudi à 18 h 30 à la salle des fêtes de Blond.

Menée jusqu'en 2026, cette opération du SIGIV a pour objectif de réduire les pressions sur les milieux aquatiques environnants. Après avoir parcouru le terrain et des kilomètres de berges entre septembre 2023 et février 2024, les agents ont constaté un fonctionnement dégradé de l'Issoire, notamment en milieu urbain.

Un cours d'eau trop encombré

Le bourg de Blond est traversé par ce cours d'eau et depuis le XIX^e siècle, les aménagements urbains successifs ont conduit à rectifier, à fragmenter et à canaliser le cours d'eau voire le couvrir en le faisant disparaître du paysage. « En conséquence, le fonctionnement du cours d'eau s'est altéré avec une réduction des capacités d'accueil de la vie aquatique et des proces-



ISSOIRE. Christel Goutiéras, technicienne du SIGIV, dans les eaux de l'Issoire. PHOTO FRANCK JACQUET

sus épuratoires naturels de l'eau. Des dysfonctionnements hydrauliques apparaissent périodiquement avec des inondations ponctuelles dans la traversée de Blond » conclut le syndicat, qui présentera le résultat détaillé de cette étude ce jeudi.

« Renaturer » l'Issoire

L'étude de renaturation de

l'Issoire va ainsi proposer des aménagements qui vont consister à améliorer le fonctionnement du cours d'eau et la qualité de l'eau, tout en réduisant le risque d'inondation dans le centre-bourg. Cette renaturation s'inscrit pleinement dans le cadre du projet de revitalisation du centre-bourg de Blond.

Par ailleurs, ces aménagements sur l'Issoire ont

pour objectif d'améliorer le cadre de vie urbain de la commune, en favorisant la réouverture du cours d'eau et la création d'espaces verts. Dans cette opération, le SIGIV travaille en soutien avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine. ■

➔ Infos. 05.86.84.05.28.

Figure 14: Le Populaire : Renaturation de l'Issoire à Blond

VAL-D'ISSOIRE

Alisson Bekkaï, nouvelle recrue au Sigiv



TECHNICIENNE. Le Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente-Limousine (Sigiv) vient de recruter, une technicienne médiatrice de rivière, chargée de l'inventaire des zones humides. Il s'agit de Alisson Bekkaï, native de Ronsenac en Charente. Titulaire d'une licence sciences de la vie et d'un master biodiversité, écologie et évolution, elle a effectué un stage notamment dans le Marais Poitevin et au sein de l'établissement public territorial du bassin de la Charente sur une mission en lien avec les zones humides.

Elle renforce l'équipe aux côtés de Nicolas Thuaire, directeur et d'Aurore Drousseau pour l'administratif. Désormais, le syndicat compte cinq personnes afin de mettre en œuvre le programme d'actions du contrat territorial des milieux aquatiques financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Charente et l'Europe.

Figure 15: Le Populaire : Recrutement

Une technicienne de rivière recrutée au Syndicat

🕒 1 min



Alisson Bekkaï avec Benoît Savy, président et Jean-Paul Barrière, vice-président du Syndicat intercommunal. CL

Alisson Bekkaï, native de Ronsenac, a rejoint le Syndicat intercommunal des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne (Sigiv) en Charente limousine où elle occupe les fonctions de technicienne médiatrice de rivière, chargée des zones humides de l'Issoire et du Goire. Titulaire d'une licence sciences de la vie puis d'un master biodiversité, écologie et évolution obtenu à l'Université de Poitiers, elle a effectué des stages au sein de l'Établissement public territorial du bassin de la Charente et dans le Marais poitevin où, là, elle a pu se consacrer aux zones humides en acquérant une méthodologie qu'elle va pouvoir mettre en place dans sa fonction au Sigiv.

Elle renforce donc l'équipe en place aux côtés de Nicolas Thuaire, directeur, Aurore Dourousseau, secrétaire comptable et deux techniciens médiateurs de rivière, chargés des études granulométriques sur le Goire pour Félicia Lecoq et pour les actions d'abreuvement et de mise en défense des berges de la vallée de l'Issoire (zone Natura 2000) pour Hugo Terrassier. « Une candidature spontanée d'Alisson Bekkaï au moment où nous cherchions à recruter une personne capable d'évaluer l'importance des zones humides et connaissant le logiciel de cartographie. Elle correspond en tout point à nos attentes », conclut Benoît Savy, président du Sigiv, syndicat créé en 2014, qui compte dorénavant une équipe au complet avec cinq équivalents temps plein.

Figure 16: La Charente Libre : Recrutement

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DES BASSINS DU GOIRE, DE L'ISSOIRE ET DE LA VIENNE

Une nouvelle recrue pour le Sigiv

Alisson Bekkaï complète l'équipe de techniciens du syndicat. Elle a en charge la gestion des zones humides dans le cadre du contrat territorial.



Alisson Bekkaï, avec Benoit Savy (président du Sigiv) et Jean-Paul Barriere (vice-président).

« Au fur et à mesure de la mise en place de notre contrat territorial pour la gestion des milieux aquatiques, nous sommes passés

d'un à cinq équivalents temps plein. L'équipe est désormais au complet », indique Benoit Savy, le président du Sigiv (Syndicat

intercommunal des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne) au moment de présenter la nouvelle recrue Alisson

Bekkaï. « Nicolas Thuaire a été le premier à rejoindre le Sigiv, puis Aurore Durousseau pour le côté administratif, suivie de deux autres techniciens médiateurs de rivières, Hugo Terassier et Félicia Lecoq. »

Native de Ronsenac, Alisson Bekkaï est titulaire d'une licence sciences de la vie ainsi qu'un master biodiversité, écologie et évolution (parcours génie écologique), tous deux obtenus à l'université de Poitiers. À chaque fois major de promotion, elle a également effectué différents stages, notamment dans le Marais Poitevin et au sein de l'EPTB (Établissement public territorial de bassin) de la Charente. « J'ai pu me consacrer aux problématiques liées aux zones humides, surtout dans le Marais Poitevin. J'ai pu acquérir une méthodologie de travail sur ce sujet, que je vais mettre en place ici pour les secteurs de l'Issoire et du Goire », souligne-t-elle. Un profil qui correspondait en tout point aux attentes des membres du Sigiv. « La candidature s'est faite de manière spontanée, au moment où nous souhaitions recruter une personne dédiée à la gestion des zones humides, l'évaluation de leur importance et connaissant le logiciel de cartographie », conclut Benoit Savy.

Figure 17: L'Avenir - Le Confolentais : Recrutement

2.3.5 Réseaux d'acteurs

Le SIGIV participe à plusieurs réseaux d'acteurs thématiques qui permettent d'échanger sur les connaissances, de diffuser les informations, de transmettre les expériences et des mises en relation :

- Réseau des plantes exotiques envahissantes coordonnés par Charente Eaux et l'EPTB de la Vienne,
- Réseau des gestionnaires des étangs coordonnés par l'EPTB de la Vienne,
- Réseau des techniciens de rivière coordonné par Charente Eaux et le CPIE Val de Gartempe,
- Réseau des animateurs de sites Natura 2000 animé par les services de la Région Nouvelle-Aquitaine depuis le 1^{er} janvier 2023.

Ces réseaux se réunissent deux à trois fois par an pour dresser le bilan des actions réalisées par les syndicats de bassin au cours de l'année écoulée et diffuser l'actualité réglementaire et technique. Une journée technique est proposée aux membres une fois par an pour bénéficier du retour d'expériences d'une ou plusieurs collectivités dans la gestion des milieux aquatiques.

2.4 Répartition du temps de travail

Au cours de l'année 2024, le SIGIV s'est impliqué majoritairement dans la mission d'animation des projets de territoire touchant à la gestion des milieux aquatiques avec 60% du temps de travail des ETP

Le temps de travail des 4,83 ETP du SIGIV est réparti de la manière suivante entre les trois missions

| Missions | Temps consacré par mission |
|-------------------------------------|----------------------------|
| Mission 1 : Animation de projet | 78% |
| Mission 2 : Administration générale | 21% |
| Mission 3 : Communication | 1% |



Figure 18: Mégaphorbiaie au bord de l'Issoire vers les Rivières à Confolens



Le Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine est financé par une cotisation des Communautés de communes membres et reçoit le soutien des partenaires suivants :



Établissement public du ministère chargé du développement durable



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine

1 Rue du Pradeau - 16 500 ESSE

Secrétariat : 05 86 84 05 28 - aurore.dourousseau@sigiv.fr

